

## **EID, de mauvaises nouvelles en perspective pour notre quotidien professionnel...**

Dans 3 régions aujourd'hui (Auvergne + Midi-Pyrénées + Champagne-Ardenne), l'ENTRETIEN D'INSCRIPTION ET DE DIAGNOSTIC dit EID voit son déploiement se mettre en place, avant sa généralisation France entière sur l'année 2011

Dans une des régions, l'Auvergne, les élus des instances CHSCT/CE ont unanimement commandité une expertise auprès d'un prestataire extérieur à Pôle Emploi (SECAFI) afin de mesurer les effets de l'EID sur les conditions de travail.

Sans attendre le retour de cette expertise, le SNAP n'a pas manqué de S'OPPOSER à ce projet en Comité Central d'Entreprise, le DG n'ayant pas donné suite à un certain nombre de nos revendications SNAP notamment: un entretien de minimum 60 minutes, une politique de formation adaptée (4 jours sont inadmissibles car inappropriés), une sélection opaque des collègues issus de l'indemnisation, un projet déployé alors même que la nouvelle classification et les métiers ne sont pas connus, ...



**Le rapport d'expertise SECAFI rendu en Auvergne tire à nouveau la sonnette d'alarme. Il faut notamment en retenir :**

- dans la tête des collègues, la fusion n'est pas finie,
- l'expérimentation menée en auvergne témoigne d'un rythme idéal de 60 minutes, SECAFI préconisant « une base d'1 heure afin de laisser le temps aux conseillers d'appréhender ce nouvel entretien correctement. »,
- Du fait de l'EID qui sera assuré de façon ultra majoritairement par des collègues placement, il faudra, pour assurer l'accueil, lui transférer des postes d'indemnisation !  
Voilà donc les collègues indemnisation qui demain devront assurer l'accueil de manière INTENSIVE !!!
- un contenu de formation trop théorique, et trop courte : 4 jours !
- un accompagnement/tutorat devra être mis en place,

**En terme de risques psycho-sociaux , il en ressort :**



La discrimination faite entre les « ex-placement » et les « ex-indemnisation » qui devront ou pas exécuter l'EID,

Des inquiétudes autour du métier et de la qualité rendue aux usagers, alors même que la classification n'ai pas connue; dès lors, demain exécuter l'EID serait valorisant ou appauvrissant ? Le SNAP pense que l'on met la charrue avant les bœufs !

Le SNAP regrette une fois de plus que tant la direction, au niveau national, n'entend pas les revendications des représentants du personnel, pour amoindrir les effets négatifs de l'EID, qu'au niveau régional, où la direction auvergnate est restée très globalement autiste sur les préconisations de l'expertise reprises par les représentants du personnel régionaux.

Le SNAP reste à votre écoute et sera vigilant à toutes dévires que vous pourrez rencontrer.  
N'hésitez pas à nous écrire : [syndicat.snap@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap@pole-emploi.fr)

Vous pourrez retrouver le rapport d'expertise SECAFI sur notre site [www.snap-pole-emploi.fr](http://www.snap-pole-emploi.fr) espace régional AUVERGNE